



RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Conseil de quartier de Souché

Jeudi 29 septembre 2016 à 20h



Direction des Vies Participatives

Rédaction : F. BOURREAU

Personnes présentes :

Co-Présidents : Marie-Paule MILLASSEAU (Conseillère municipale) et Dominique GALLO (Habitant)

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ et Dominique SIX (Adjoints au Maire)

Agents municipaux : Floriane BOURREAU (service Vie participative)

Membres : Paul BERTHOME, Jean-Michel BOSSARD, Michel BOURDEAU, Cécile CATTAN, Joël CUEILLE, Philippe DORAY, Christophe ECALLE, Gilles MEUNIER, Jean-Philippe ROUSSEAU, Christian SENECHAU, Claude SIREYX, Isabelle VAN HASSCHE.

Excusés : Micheline DUBOIS, Philippe GUILLEMOTEAU, Marie-France PERRON, Laurent SIRE.

Public : XX personnes.

Ordre du jour :

1. Espaces Publics

- a. Rue Bréguet / Coudraie / Fonck
- b. Abords école Jean Mermoz élémentaire
- c. Autres petites demandes

2. Cœur de quartier

- a. Chemin des Brouettes
- b. Espace Lambon – bassin d'orage
- c. Ancienne Mairie de Quartier
- d. Jardin des petits fruits
- e. Terrain au 10 rue de la Poste

3. Sports et cohésion sociale

- a. Pass Sport Seniors
- b. Terrain de tennis

4. Animations

- a. Retour Journée du Patrimoine
- b. Petit marché de Souché
- c. Expo d'automne

5. Questions et Informations diverses

Préambule

Mme MILLASSEAU accueille et remercie les personnes présentes.

Mme MILLASSEAU annonce que M. SIX rejoindra l'assemblée dès qu'il le peut pour aborder les sujets concernant les espaces publics.

1. Cœur de quartier – Cadre de Vie :

a. Chemin des brouettes : retour photos (cf : diapos jointes)

Présentation faite par la référente du projet.

Le chantier a bien avancé, nous en sommes à une trentaine de mètres de linéaire remonté sur 1m20 de hauteur (90cm du cahier des charges avec la couverture en plus).

Trois sessions ont été programmées en juin, juillet et septembre et encadrées sur le terrain par Vincent BOUTTEAUD, un bâtisseur en pierres sèches formé par l'ABPS (association des bâtisseurs en pierres sèches). Le CSC et les membres de la Commission Cadre de Vie se sont chargés de la partie logistique (prêt de matériel aux bénévoles) et de la communication.

Session du 20 au 30 juin (2 x 4 jours) en semaine :

4/5 personnes de l'atelier thérapeutique de l'hôpital psychiatrique de Niort - Tremplin - encadré par Pierre BARRÉ, sont venus pendant 15 jours. Ils ont à eux seuls construit les 15 premiers mètres du chantier (sur 30), malgré les jours de pluie du mois de juin.

Quelques bénévoles sont venus suite à la réunion publique d'information au CSC (le 31 mai dernier) et au petit marché de juin. Grâce à un lien Doodle, une vingtaine de personnes intéressées se sont engagées sur juin, juillet ou septembre.

Session du 18 au 28 juillet (2x 4 jours) en semaine :

Les participants étaient des ados du CSC et des adultes.

Session du 9 septembre au 9 octobre : les vendredis et samedis :

La dernière était en cours au moment du conseil de quartier. La journée du samedi 1er octobre a été annulée et remplacée par le dimanche 9 octobre 10h-17h, jour du petit marché de Souché.

Le bilan reste à faire, les membres de la Commission Cadre de Vie en charge du dossier chemin des brouettes doivent se réunir à la fin de la semaine prochaine.

Le groupe a d'ores et déjà pensé à la création et la diffusion d'un questionnaire pour sonder les personnes bénévoles.

Et il faudra aussi s'interroger sur la manière de communiquer pour impliquer davantage les riverains, les locaux.

Il est précisé qu'un président d'association de murs en pierres sèches située dans les Cévennes souhaite découvrir le chantier. En effet, il a trouvé l'idée innovante.

b. Espace Lambon – bassin d'orage :

Le projet est gelé à ce jour. L'ensemble des observations faites par le conseil de quartier a été entendu. Les services de la CAN reviendront vers nous après reprise complète du dossier. Un retour devrait pouvoir être programmé pour les conseils de quartier de 2017.

c. Ancienne Mairie de quartier :

La vente est toujours suspendue.

Le coût estimé à ce jour pour la déconstruction de ce bâtiment s'élèverait à environ 40 000 €.

d. Jardin des petits fruits : modalités d'entretien

Réponse du service : Cet espace est classé en espace naturel, il n'est par conséquent pas entretenu comme un espace jardin. La ville intervient 3 à 5 fois par an, il y a en effet de la luzerne qui pousse à une hauteur de 80 cm. Lors de la création de cet espace, les membres s'étaient engagés à entretenir régulièrement l'espace. Le nettoyage participatif est tout à fait recevable et à leur honneur.

Demande du Conseil de quartier :

Serait-il possible de modifier les sols sur l'emprise des mobiliers urbains (tables, bancs) ?
L'objectif serait d'en faciliter l'entretien, que l'accès soit possible en gardant les herbes hautes sur le reste de l'espace.

e. Terrain situé au 10 rue de la Poste :

Ce terrain est à nouveau utilisé par le propriétaire pour stocker des véhicules.

Le service Vie participative a engagé les démarches auprès du service communal d'hygiène et santé de la ville.

La procédure a été clôturée lorsque le propriétaire avait évacué l'ensemble de son terrain, il y a quelques années. La procédure va donc reprendre de son point de départ et risque d'être longue.

2. Sport et cohésion sociale

a. Pass'Sport Seniors : information sur le fonctionnement

Le club omnisport participe aux actions intergénérationnelles. Le Pass'Sport Seniors, projet porté par la ville de Niort, est à destination des plus de 60 ans. Il y a 3 sections d'engagées pour cette année. Le Pass'Sport Seniors regroupe 44 inscrits.

Le lancement de ce dispositif a été peu visible par le cumul d'évènements sur la même période (exemple l'ANIOS).

M. SENECHAU signale que ce « Pass'sport » manque de communication auprès des professions paramédicales. Le service des sports de la Mairie de Niort a répondu que le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique a transmis l'information sur le dispositif Pass'Sports Seniors Actifs aux acteurs de la santé.

M. SENECHAU a distribué de l'information auprès des médecins et de la pharmacie du quartier de Souché.

Les inscriptions sont possibles en cours d'année.

Livret de présentation joint au relevé de conclusions.

b. Terrain de tennis : point sur l'avancement du dossier

M. SENECHAU informe l'assemblée que 25 jeunes supplémentaires se sont inscrits cette année, dont quelques joueurs de haut niveau qui s'entraînaient jusqu'à présent à Poitiers.

Réponse :

A ce jour, aucune date de travaux n'est arrêtée pour 2017. A noter que l'équipe municipale porte une attention particulière à ce projet. Le Conseil de quartier sera tenu informé de l'évolution du dossier.

Il pourrait être envisagé un parcours d'activités physiques à la place de la cimenterie.
Les élus expliquent que la situation de l'entreprise UNI béton n'évolue pas à ce jour. L'entreprise souhaite se délocaliser et avait donc changé ses installations vétustes par des installations d'attente. Les différentes propositions de relocalisation : Batipolis, St Florent (refusé car les habitations sont trop proches), Chauray ... Les recherches continuent pour trouver la solution correspondant aux besoins de l'entreprise tout en respectant le nouvel environnement de proximité.

3. Culture – Vie de quartier :

a. Retour sur les Journées du Patrimoine :

Nombre de participants : 80 personnes par groupe de 20/30 personnes.

Les retours des participants sont très positifs.

Cette animation a permis de découvrir des lieux symboliques du quartier : jardins privés, cimetière naturel de Souché, jardin de la cure, Espace Lambon ...

La commission exprime sa volonté d'organiser de nouveau cette manifestation sur une thématique différente l'année prochaine.

D. GALLO remercie les personnes intéressées pour l'ouverture des portes de leur jardin privé pour cette occasion.

b. Petit Marché de Souché : information et appel aux bénévoles

Le Petit Marché de Souché aura lieu le dimanche 9 octobre de 9h à 13h avec des producteurs locaux et des animations (et l'ouverture exceptionnelle de l'exposition au Lambon en présence de l'artiste).

Une quinzaine d'exposants est attendue. La buvette sera tenue par l'APE de l'Ecole Mermoz.

Les flyers ont pu être distribués dans les délais prévus.

Le Marché du 26 juin dernier a remporté un franc succès. Il y a eu une bonne fréquentation sûrement expliquée par une très bonne programmation. Le soleil était également au rendez-vous.

c. Expo d'automne : information

Exposition d'automne à l'espace Lambon : Daniel Ozano « MIGRATION DES PEUPLES » du 6 octobre au 4 novembre, Espace Lambon 2 Rue de la Passerelle, 79000 Niort

Accessible aux heures d'ouverture de la Médiathèque et lors de la Permanence du Petit Marché de Souché le dimanche 9 octobre matin.

● VERNISSAGE : le jeudi 6 octobre à 18h et verni'stage le vendredi 28 octobre à 18h

● L'EXPOSITION : « MIGRATION DES PEUPLES »

L'exposition est inspirée de faits d'actualité, en référence aux migrations imposées par les folles décisions de l'histoire provenant d'ancestrales rivalités ou autres messies. Ainsi les êtres paraissent-ils rejetés de la terre et du ciel, vertige d'un chemin de survie.

● L'ARTISTE : OZANO

Autodidacte, son expression passe par la matière « peinture », dans une architecture de formes, reliefs, lignes, aplats. L'œuvre est une véritable expérience où il se risque à des formes inquiétantes ou enjôleuses, aux frontières de l'inconscient.

Au spectateur de dénouer les entrelacs de son imagination.

● LES ATELIERS

• Samedi 15 et dimanche 16 octobre de 10h à 17h : Atelier adultes

• Du lundi 24 au vendredi 28 octobre de 13h30 à 17h : Atelier enfants

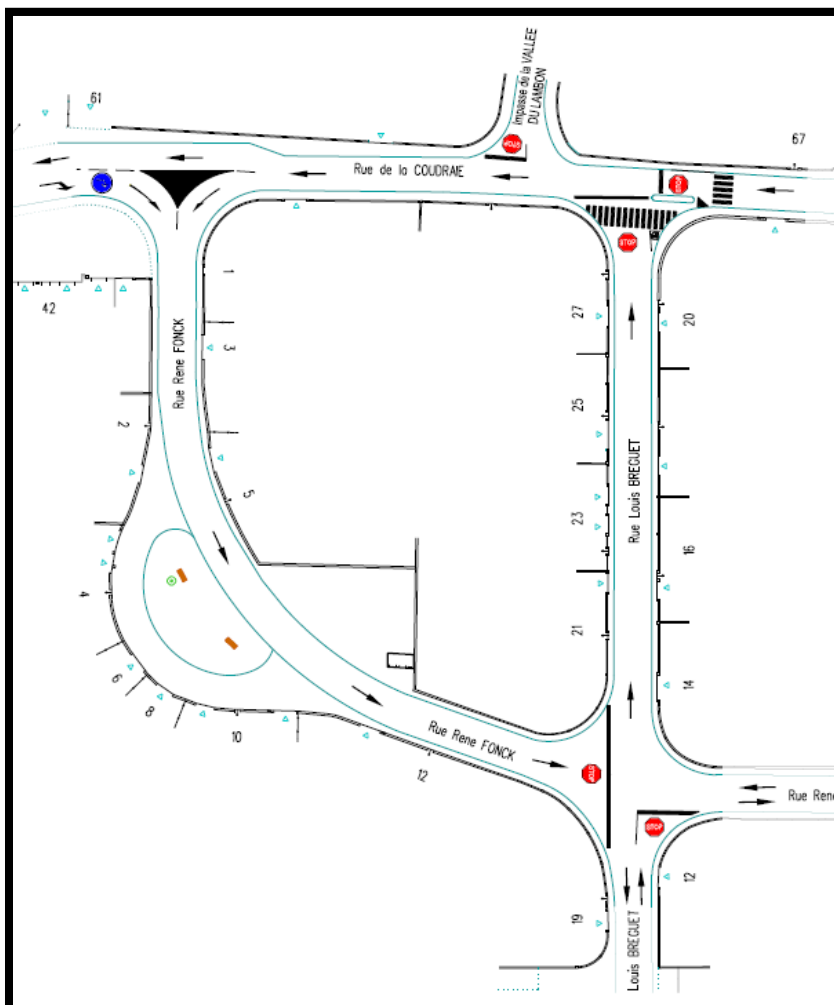
Renseignements : CSC de Souché - Tél : 05 49 24 50 35

1. Espaces publics :

a. Rue BREGUET /COUDRAIE /FONCK : retour suite à l'info-quartier

Il est signalé que les trottoirs de la Rue Louis BREGUET sont étroits.

Un groupe de riverains de la rue René FONCK est présent pour faire part de leur désaccord avec la proposition faite sur le plan ci-dessous.



Les échanges entre riverains des différentes rues ont été importants et vifs. Les élus rappellent que l'objet de la concertation est de s'écouter et de partager les idées de chacun.

Un riverain propose que des panneaux sens interdit sauf riverains soient installés aux entrées de la rue René FONCK.

Il est dit qu'il n'y a jamais eu d'accident, certains ne voient donc pas l'intérêt d'un changement de circulation.

Décision :

La discussion est close par une proposition de diagnostic en marchant.

La date sera fixée avant fin octobre et les riverains en seront avertis par info-quartiers au moins quinze jours avant.

Un riverain de la rue de la COUDRAIE signale que les usagers roulent trop vite dans le zigzag se situant devant la maison de retraite.

M. SIX rappelle qu'il est difficile de créer un aménagement dans des virages. Il informe qu'un contact a eu lieu avec la maison de retraite qui doit faire parvenir un courrier de demande auprès de la Mairie. Le courrier n'est pas arrivé en mairie à ce jour.

L'éclairage provisoire est toujours en place car il y a un problème de domanialité qui ne permet pas de solutionner durablement la situation. Le dossier concernant la domanialité est en cours auprès de la mairie.

Il est demandé que le passage piéton soit sécurisé, il y a un problème de visibilité.

Autres informations concernant la rue René FONCK à la demande d'un riverain : Pour traiter l'ensemble du territoire communal, une planification par secteur des opérations de nettoyage/désherbage est nécessaire.

La Ville intervient sur les trottoirs à raison d'une à trois fois par an selon la typologie de la rue (usages, fréquentation, enjeux, sécurité, etc.).

Dans la rue René FONCK, le nettoyage a eu lieu fin juillet, début août.

b. Abords de l'école Mermoz : point sur l'avancement de la réflexion

Les parents pensaient qu'un aménagement serait déjà en place pour la rentrée. Ils sont dans l'attente d'une amélioration.

Présentation des résultats du comparatif du dernier comptage (25 avril au 1^{er} mai) de réussite de l'aménagement des rues de l'aérodrome et de Souché :

Rue de l'aérodrome :

TRAFIC			
	Trafic journalier moyen (lundi-vendredi)	Heure de pointe matin	Heure de pointe soir
sens 1	1762 (31 PL)	123	252
oct-07	1368 (+ 29%)	245	267
sens 2	1983 (34 PL)	219	200
oct-07	2575 (-23%)	381	239
Total	3745 (36 PL)	342	452
Total oct 07	3943 (- 5 %)	626 (-45%)	506 (-11%)

VITESSE			
	V85 (vitesse moy. de 85 % des usagers)	Vitesse moyenne	Taux d'infraction (tous véhicules)
sens 1	46	33	4,5 % (79 v) 6%
sens 2	48	39	7,3 % (144 v) 7%
Total	47	36	5,9% (223 v)

Rue de Souché :

TRAFIC			
	Trafic journalier moyen (lundi-vendredi)	Heure de pointe matin	Heure de pointe soir
sens 1	1436 (37 PL)	62	178
oct-07	3070 (- 53%)	171	454
sens 2	1458 (34 PL)	149	150
oct-07	2710 (- 46%)	356	272
Total	2896 (71 PL)	211	328
Total oct 07	5780 (- 50 %)	427	726

VITESSE			
	V85 (vitesse moy. de 85 % des usagers)	Vitesse moyenne	Taux d'infraction (tous véhicules)
sens 1	48	36	9,8 % (140 v) 10%
sens 2	49	41	10,5 % (154 v) 11%
Total	49	39	10,2% (294 v)

NB : L'heure de pointe n'est pas forcément la même dans un sens et dans l'autre, ce qui peut générer un écart entre la somme des 2 sens et le total.

Il y a eu une intervention de la Police Municipale qui par la gestion des incivilités sur la route a permis une nette amélioration de la fluidité du trafic. L'intervention a été positive.

L'APE souhaite engager une réflexion sur la reprise des lignes de pédibus. Le service Vie participative transmettra aux représentants l'ensemble des éléments concernant les lignes qui ont existé il y a 4/5 ans.

Décision :

Réunion sur site le lundi 17 octobre à 15h45.

4. Questions diverses :

a. Gratuité des bus :

Les conseillers de quartiers ont été sollicités sur cette question par des parents qui ont pris les abonnements pour l'année scolaire et se demandent si un remboursement au prorata sera envisagé si la gratuité est mise en place en janvier 2017 par exemple.

Réponse :

Le projet de gratuité devrait être mis en place pour la rentrée de septembre 2017. Le nouveau réseau sera sûrement en place pour le 1^{er} juillet.

b. Demandes diverses :

- Rue de Chaban / rue Blanche / rue Buzarderie : il y a un arrêt de bus proche du carrefour. Il n'y a qu'un seul passage pour piétons pour traverser la route de Chaban sur le côté opposé. Serait-il possible de prévoir les passages piétons manquants ? **Cette demande sera transmise au service concerné.**
- Rue René Leroy / allée Fernande Fleury : il y a un plateau surélevé, une indication 30km/h est présente pour seulement deux entrées sur le plateau. Il faudrait ajouter les panneaux manquants. **Cette demande sera transmise au service concerné.**
- Chemin Doray / rue de la Grange Verrines : problème de signalétique, incohérence sur les panneaux de vitesse et les usagers ciblés. **Cette demande sera transmise au service concerné.**

5. Informations diverses

- Projet valorisation cours d'eau

Pour rappel : il s'agit d'une réunion reprogrammée (initialement prévue en avril)

Pour répondre à une demande formulée par les Conseils de quartier de Souché et du Nord qui sont plus spécifiquement concernés par les cours d'eau à Niort (notamment du fait de la présence du Lambon et du secteur de protection des eaux du Vivier sur cette partie du territoire de Niort), nous avons sollicité le service en charge de cette thématique pour travailler à leur valorisation.

En effet, il n'existe pas de signalisation pour informer de la présence des cours d'eau sur Niort, il n'y a aucun panneau d'indication alors que l'eau est très présente sur notre commune.

Le service a donc réalisé un recensement des points où les cours d'eau croisent un chemin, une rue, un pont,... pour y proposer d'installer une signalisation.

C'est ce recensement et les propositions des lieux où il paraît pertinent de poser cette signalétique qui feront l'objet de la réunion jeudi 3 novembre prochain, une réunion inter-quartier car l'ensemble des conseils est concerné, même si certains plus que d'autres.

- **Journée de lancement de la charte jardin au naturel :**

Le service Vie participative vous invite à venir découvrir le projet mené depuis 1 an et demi par un groupe de 9 conseillers de quartiers, coordonné par la Direction de projet environnement et handicap de la Ville, pour l'élaboration d'une charte et d'un guide technique pour un jardin au naturel à destination des Niortais.

Il s'agit de reconquérir la qualité de l'eau des sources du Vivier. Il y a un véritable enjeu de pollutions actuelles par les jardins individuels.

Samedi 8 octobre 2016, 10h à 13h et de 14h à 17h
sur les pelouses extérieures du Moulin du Roc

Tout au long de la journée :

- **Présentation de la charte**, ses objectifs et les modalités d'engagement par la Ville et les conseillers de quartiers impliqués dans le projet
- **Signature de la charte d'engagement**
- **Remise du guide technique** aux signataires.
- **Animation d'ateliers** par les partenaires sur la thématique du jardinage au naturel :
 - Les pesticides dans l'eau, leurs impacts – par le Syndicat des eaux du vivier
 - Le compostage (Qu'est-ce que c'est ? Comment faire ?) par Vent d'Ouest et la CAN
 - Les outils du jardinier – par Vent d'Ouest
 - Les plantes locales - par le CFPPA Terres et paysages Sud Deux-Sèvres
 - Les préparations naturelles et produits alternatifs – par le CFPPA Terres et paysages Sud Deux-Sèvres
 - Les auxiliaires du jardin : hérisson, oiseaux... - par Deux-Sèvres Nature environnement et le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres
 - Techniques pour jardiner autrement – par la Société d'horticulture

Événement gratuit et ouvert à tous

- **Événements des Conseils de quartier d'octobre :**

Les marchés :

- Au Nord : le jeudi 13/10 16h-19h le Marché bio des Brizeaux au cours de la semaine du goût, en partenariat avec l'AMAP les paniers de la Sèvre

Fête de la colline St André #2 par le Conseil citoyen Pontreau-Colline Saint-André, co-organisé avec le CSC Grand Nord : le dimanche 9 octobre, à partir de 8h à 20h, marché de producteurs le matin, balades patrimoniales avec Atemporelle, causerie des anciens du quartier, vide-greniers de l'APE Graines de Jules (Ecole Jules Ferry), scène ouverte et autres animations sur toute la journée et concert pour clôturer la manifestation – place Denfert Rochereau.

- **Troc au jardin – dimanche 16 octobre de 14h à 18h30 (école F. Buisson)**

Plantes, boutures, graines, fruits à coque...outils, livres et magazines de jardinage, jardins partagés... Que de bons plan(t)s !

« Le jardin dans tous ses états »

- 15h : Confection et dégustation d'une soupe géante avec les légumes que chaque visiteur apportera.
- 15 h à 17 h 30 : Spectacle en continu de la Cie Les Brasseurs d'Idées: "les Jeux Olympiques d'Insectes à Niort", le CRAC en quête, enquête !

- 15 h 30 à 16 h 30: Lecture du conte "la soupe aux cailloux" d'Anais Vaugelade. Animation Land art pour petits et grands : "tartes aux cailloux et aux orties". Apportez vos vieilles poêles, vieilles assiettes.
- 15 h 30 : Parlotte verte : « le jardin au naturel » : lancement du livret.
- 17 h 30 : dégustation de la soupe

- **Défi Familles à énergie positive :**

L'ADIL – Espace Info-énergie des Deux-Sèvres, en partenariat avec la CAN, invite les familles volontaires et motivées du territoire à relever le défi : réduire d'au moins 8 % les consommations d'énergie du logement (de décembre 2016 à avril 2017), uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes !

En équipe (5 à 10 foyers), avec l'aide du conseiller Info-énergie de l'ADIL 79, partez en famille à la chasse aux gaspillages et adoptez les bons gestes pour agir concrètement contre le réchauffement climatique. A gagner : jusqu'à 200€ d'économie sur vos factures, des bons réflexes appliqués au quotidien (et pour longtemps !) et l'occasion d'échanger avec d'autres familles engagées dans le défi. Vous êtes intéressé(e)(s) ? Vous souhaitez en savoir plus ? Participez à la réunion d'information et de lancement du défi, qui aura lieu : **le 23 novembre 2016 à 18h30**

Pour plus d'infos sur le défi et inscription :

> www.familles-a-energie-positive.fr

> Denis TAILLEBOIS, conseiller ADIL 79 : 05.49.28.08.08 – d.taillebois@adil79.fr

N'hésitez pas à diffuser l'information dans vos réseaux !

- **Implantation de Points d'apport volontaire papier sur Niort :**

Il s'agit d'une information de la CAN que nous vous transmettons.

Présentation de la carte générale des nouveaux points.

Les raisons de cette nouvelle implantation :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les usagers peuvent déposer l'ensemble de leurs emballages ménagers dans le bac jaune.

Auparavant seuls les bouteilles et flacons en plastique aux cotés des emballages en métal et en carton pouvaient être déposés dans le bac jaune.

Depuis le 1^{er} janvier, les pots de yaourt, crème fraîche, barquettes, films et sacs plastique, tube de dentifrice... peuvent être dorénavant déposé dans le bac à couvercle jaune.

Avec cette implication du geste de tri, la qualité du tri du papier est altérée car il est contact avec des emballages souillés ; c'est la raison pour laquelle la CAN va déployer des PAV papier afin d'inviter les usagers à y déposer leur papier.

De plus, en sortant les papiers du bac jaune, l'utilisateur gagnera du volume pour y déposer l'ensemble de ces emballages.

Le positionnement de ces 24 nouveaux points a été vérifié par les services techniques de la ville, 7 d'entre eux rejoignent des secteurs où on trouve déjà un point d'apport pour le verre et/ou pour les emballages.

Une information sera distribuée aux riverains situés à proximité des nouveaux points d'apport avant installation définitive.

Pour toute information complémentaire, le contact est la régie des déchets ménagers de la CAN : 0800 34 54 68

- **Information Temps fort 6/12 et renouvellement des Conseils de quartier à compter de janvier 2017**

Mardi 6 décembre 18h-20h, temps fort de la vie participative :

- Bilan des 2 premières années de la vie participative
- Lancement de la vie participative numérique

Janvier 2017 : renouvellement Conseils de quartier

Conseils de quartier de février-mars :

- Installation nouvelle instance
- Election co-présidents / membres du bureau

Prochain conseil de quartier 2017